L’Arcom obtient la fermeture de sites pornographiques, contraires à la charia !!!

écrit par Maxime | 4 juin 2025

Plusieurs sites pornographiques ont été fermés par la société qui les exploitait, face aux contraintes que l'Arcom fait peser à leur égard.

https://www.cnews.fr/france/2025-06-03/attention-demain-ces-sites-pornographiques-ne-seront-plus-accessibles-en

Une obligation de vérification de l'âge des personnes susceptibles de visionner leurs vidéos leur a semblé trop lourde à accomplir.

Et pour cause ! Etait-il réaliste de penser que les

divers utilisateurs de ces sites, en partie gratuits (il faut bien allécher le client…), accepteraient de présenter leur carte d'identité à une société pour vérifier leur âge ?

Désolé pour la vulgarité, mais le mec prêt à se branler devant la vidéo X d'un tel site va-t-il aller scanner son passeport pour avoir le droit de s'astiquer le manche ?

Et derrière l'Arcom, agence française de « régulation » des communications, l'Union européenne…

https://fr.themedialeader.com/protection-des-mineurs-en-ligne-larcom-et-lue-unissent-leurs-forces-contre-la-pornographie-en-ligne/

Victoire des prudes, des pudibonds, de ceux qui veulent qu'on cache ces seins (et autres organes) qu'on ne saurait voir…

Une certaine droite « tradi » se félicitera sans doute de ce retour à un ordre moral, de même que **les partisans de la charia** désireux de cacher les corps et de pénaliser le plaisir sexuel.

A mon avis, une certaine gauche se réjouira aussi, la même que celle qui a fait interdire la prostitution d'une manière tout aussi détournée. On nous expliquera que les acteurs et actrices de ces films seraient exploités, comme les prostitué(e)s.

Jamais l'attaque n'a été vraiment directe. Pour la prostitution, c'est le client qui est pénalisable, et non la personne qui vend son corps. Mais indirectement, cette dernière ne peut plus officiellement exercer « le plus vieux métier du monde ». Pour la pornographie, le prétexte de la protection des mineurs susceptibles de voir une vidéo pornographique conduit à exiger des

vérifications invraisemblables et donc à interdire radicalement la pornographie.

Pourtant, la pornographie ne permet-elle pas à d'aucuns de trouver un plaisir sexuel qu'ils ne peuvent trouver ailleurs ?

Même avec un(e) « partenaire de jeu », sérieux ou non, n'est-il pas légitime d'avoir parfois aussi envie de voir un peu autre chose ? Vaut-il mieux que le « curieux » se régale devant un film pornographique, ou qu'il entame une liaison adultère ?

A une époque où la fidélité est déjà mise à mal, la fermeture des sites pornographiques risque de causer quelques « dommages collatéraux » supplémentaires aux couples…

Quant à ceux, nombreux, qui sont dans la misère sexuelle, la pornographie et la prostitution pouvaient être des échappatoires. Et la pornographie n'est-elle pas une échappatoire plus saine que l'utilisation directe du corps d'autrui ?

Dans la pornographie, l'acteur choisit son partenaire en toute sécurité, alors que le prostitué livre son corps en prenant beaucoup plus de dangers.

La pornographie est-elle un art ? Dans la variété des représentations possibles, le pornographe dispose d'une latitude et offre à son spectateur un point de vue sur ce qui lui semble le plus susceptible d'exciter son plaisir sexuel. Il serait excessif de lui dénier toute ambition esthétique…

Surtout, la pornographie incarne très bien les forces dionysiaques qui parcourent l'inconscient humain… et c'est ce qui provoque son aspect dérangeant pour une certaine bien-pensance apollinienne…

https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/apollinien/4554

Alors, s'agit-il vraiment d'une nouvelle guerre entre Apollon et Dionysos, ou bien n'est-ce pas encore une manifestation de l'influence des pays de charia sur notre société ?

Il me paraît judicieux de rappeler que **la recherche pornographique n°1 en France porte sur le terme « beurette » (suivi de « arabe » et « marocaine ») :**

https://www.leparisien.fr/societe/beurette-pourquoi-la-1ere-recherche-pornographique-de-france-pose-question-18-07-2019-8119632.php

Le grand fantasme de moult messieurs est en effet de savoir ce qui se cache sous le voile !!!

Ah les coquins… insupportable pour une certaine frange de la population…

10 ans après ces premières statistiques de « The Economist », en 2015, « Pornhub », site pornographique qui avait servi pour faire ces statistiques, ferme à cause des contraintes que fait peser l'Arcom sur la société qui l'exploite…

Pour ma part, j'estime être à mi-chemin entre les forces apolliniennes et les forces dionysiaques, si bien évoquées par Nietzsche, ce qui me permet d'avoir une personnalité qui me semble équilibrée. **Je me permets donc de regretter cette évolution où l'on refoule de plus en plus les forces dionysiaques !**

Ce ne sera sûrement pas sans conséquence, car les frustrations qui ne trouveront plus d'épanchement dans le visionnage d'un « film porno » qui permet de les mettre à distance risquent de se déverser dans le réel

avec davantage d'infidélité dans les couples et peut-être aussi davantage de criminalité car les individus en situation de misère sexuelle n'auront plus aucun exutoire….

La meilleure façon de protéger les mineurs me semble être de ne pas leur laisser de smartphone (un simple téléphone « à l'ancienne » suffisant), ni d'ordinateur portable qu'ils puissent utiliser sans l'autorisation de leurs parents ou enseignants. Un mot de passe détenu par le parent administrateur de l'ordinateur suffit à éviter une utilisation interdite par le mineur.

Le prétexte de protéger les mineurs est donc totalement artificiel car la responsabilité de protéger l'enfant incombe au détenteur de l'autorité parentale.

En réalité, l'Arcom, qui n'est autre qu'une émanation d'une poignée d'individus qui font la loi (au sens large) en France est en train d'obtenir indirectement l'interdiction progressive des films pornographiques trop incorrects aux yeux d'une certaine population…